



DELIBERATION n° Del.2022-XI-187
DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2022

Commune de
Faverges-Seythenex

DATE DE LA CONVOCATION

Le 8 Décembre 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice : 33
- présents : 28
- représentés : 5
- absents ou excusés : 0
- votants : 33

Acte certifié exécutoire par le
maire compte-tenu :

Du dépôt en Préfecture le
15 DEC. 2022

De la publication le
15 DEC. 2022

PRESENTS : Jacques DALEX, *Maire*,

Jeannie TREMBLAY-GUETTET, Claude GAILLARD, Martine BRASSOUD, Georges VIGNIER, Christine DUMONT-THIOLLIERE, Martine BEAUMONT, Marc BRACHET, Brigitte BOISSON, *Adjoints au maire*, Jean-Pierre PORTIER, Bernard PAJANI, Liliane THORENS, Gilles ANDREYON, Michel VOISIN, Dominique GOUSSARD, François HUSAK, David DUNAND-CHATELLET, Véronique BOUCHET, Christiane LECUYER, Julien PORTIER, Michèle TARDIVET-MERCIER, Agnès BALLIEU, Anne-Marie BERNARD, Olivier TISSOT-DUPONT, Damien VACHERAND-DENAND, Yves CREPEL, Catherine FRANCOIS, Jean-Philippe MARTINET, *Conseillers municipaux*

ABSENT REPRESENTE PAR POUVOIR : Sophie FERNANDEZ a donné procuration à Michel VOISIN, Charline MAURICE a donné procuration à Yves CREPEL, Florence GONZALES a donné procuration à Véronique BOUCHET, Mohamed FAYEK a donné procuration à Christine DUMONT-THIOLLIERE, Julie DENAMBRIDE a donné procuration à Anne-Marie BERNARD

ABSENTS : -

Secrétaire de Séance : Bernard PAJANI

Fixation des tarifs de la Médiathèque applicables à compter du 1^{er} janvier 2023

Madame Martine BRASSOUD, Adjointe au Maire, fait le rapport suivant :

Il convient de rappeler que les tarifs de la Médiathèque proposés ci-dessous n'ont pas été réévalués en 2022.

Dans le cadre des activités des services et des occupations du domaine public, il convient de revaloriser les tarifs selon le tableau ci-dessous :

	TARIFS 2021	Proposition tarifs à compter du 1 ^{er} Janvier 2023
PHOTOCOPIES MEDIATHEQUE		
* A4 simple noir et blanc	- €	0,30 €
* A4 recto-verso noir et blanc	- €	0,30 €

* A4 couleur		
* A4 Recto verso couleur	0,40 €	0,40 €
* A3 Noir et Blanc	0,30 €	0,30 €
* A3 Recto verso Noir et Blanc	0,40 €	0,40 €
* A3 couleur	0,50 €	0,50 €
* A3 Recto verso couleur	0,70 €	0,70 €
DIVERS		
* Perte livres ou C D (remboursement au coût réel)	<i>prix coûtant</i>	<i>prix coûtant</i>
* Vente de livres, BD ou CD (occasion)	1,00 €	1,00 €
* Vente lot de 5 revues (occasion)	1,00 €	1,00 €
ABONNEMENTS		
USAGERS FAVERGES-SEYTHENEX		
* Abonnement familial (carte parents & carte enfants)	15,00 €	15,00 €
* Abonnement enfant	4,00 €	4,00 €
* Abonnement adultes au-delà de 14 ans	8,00 €	8,00 €
* Abonnements Ecoles	<i>gratuit</i>	<i>gratuit</i>
USAGERS HORS FAVERGES-SEYTHENEX		
* Abonnement familial (carte parents & carte enfants)	30,00 €	30,00 €
* Abonnement enfant	8,00 €	8,00 €
* Abonnement adultes au-delà de 14 ans	16,00 €	16,00 €
* Abonnements Ecoles	50,00 €	50,00 €

Vu l'avis de la commission des finances du 7 décembre 2022,

Il est demandé au conseil municipal :

- ✚ **d'approuver** les tarifs de la Médiathèque applicables à compter du 1^{er} janvier 2023 selon le tableau ci-dessus.
- ✚ **d'autoriser** le Maire ou, en cas d'empêchement, un adjoint ayant cette délégation, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ceci exposé, et après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal.

- ✚ **Approuve** les tarifs de la Médiathèque applicables à compter du 1^{er} janvier 2023 selon le tableau ci-dessous.

	TARIFS A COMPTER DU 1 ^{ER} JANVIER 2023
PHOTOCOPIES MEDIATHEQUE	
* A4 simple noir et blanc	0,30 €
* A4 recto-verso noir et blanc	0,30 €
* A4 couleur	0,30 €
* A4 Recto verso couleur	0,40 €
* A3 Noir et Blanc	0,30 €
* A3 Recto verso Noir et Blanc	0,40 €
* A3 couleur	0,50 €
* A3 Recto verso couleur	0,70 €
DIVERS	
* Perte livres ou C D (remboursement au coût réel)	<i>prix coûtant</i>
* Vente de livres, BD ou CD (occasion)	1,00 €
* Vente lot de 5 revues (occasion)	1,00 €
ABONNEMENTS	
USAGERS FAVERGES-SEYTHENEX	
* Abonnement familial (carte parents & carte enfants)	15,00 €
* Abonnement enfant	4,00 €
* Abonnement adultes au-delà de 14 ans	8,00 €
* Abonnements Ecoles	<i>gratuit</i>
USAGERS HORS FAVERGES-SEYTHENEX	
* Abonnement familial (carte parents & carte enfants)	30,00 €
* Abonnement enfant	8,00 €
* Abonnement adultes au-delà de 14 ans	16,00 €
* Abonnements Ecoles	50,00 €

- ✚ **Autorise** le Maire ou, en cas d'empêchement, un adjoint ayant cette délégation, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Le Secrétaire de séance,
Bernard PAJANI**



**Le Maire,
Jacques DALEX**



Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de la plus tardive des dates suivantes :

- date de réception en Préfecture d'Annecy ;
- date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai